

FICHE ACTION

Thématique : Le reporting extra financier

Lors de [Jour E 2023](#), l'événement de Bpifrance qui met votre business au vert, 40 dirigeants d'entreprise, accompagnés par des experts, ont réfléchi ensemble à **la gestion du reporting extra financier**. Des échanges riches et des visions croisées qui ont permis de faire émerger de nombreuses solutions.

- **Attendre !**
 - Le contenu des reportings extra financiers de la CSRD n'est pas encore totalement défini. Il faut attendre juin 2023 pour en savoir plus et caler ses indicateurs à ce moment là
 - Mais n'attendez pas trop quand même !
- **Faire simple dans les indicateurs choisis**
 - Prenez des indicateurs simples comme par exemple TeqCO₂. Ne partez pas dans des calculs de moyenne complexe, des unités que vous ne pourrez pas comparer à vos concurrents.
- **N'oubliez pas le S !**
 - Le social est bien évidemment central dans toutes les entreprises puisqu'il n'y a pas d'entreprise sans homme et sans vie sociale dans l'entreprise. N'oubliez pas que vos indicateurs sociaux peuvent être des indicateurs positifs, perçus comme des éléments différenciants par rapport à vos concurrents.
- **N'oubliez pas le G !**
 - La Gouvernance n'est pas seulement un catalogue de vos routines managériales et de vos relations aux parties prenantes. Cela peut être un vrai outil de communication mettant en évidence vos relations avec vos partenaires financiers, avec les élus, avec les associations, les écoles de votre territoire, etc.
- **Sentez-vous concernés !**
 - L'obligation de reporting CSRD concerne dans un 1^{er} temps les ETI de plus de 250 salariés. Vous pouvez ne pas vous sentir concernés si vous êtes loin de cet effectif
 - Toutefois, vous êtes peut-être dans le reporting CSRD de votre client, de votre fournisseur, de votre partenaire financier, qui va vous demander des comptes et vous demander des indicateurs. Par ruisellement vous allez être concernés.
- La CSRD, cela peut être vue comme « un bâton », une obligation réglementaire. Mais si vous êtes en avance, si vous vous y prenez bien, cela pourrait être une opportunité, vous donnez un temps d'avance par rapport à vos concurrents.
- Beaucoup d'offreurs de solutions vont vous aider à améliorer vos indicateurs au fil des années.
- **Organisez-vous !**
 - Le reporting extra financier est un projet d'entreprise, vous pouvez en faire un projet transverse afin de favoriser la collaboration entre les différents métiers (production, commercial, finance, RH, etc.).
- **Une opportunité d'homogénéisation :**
 - La CSRD va imposer certains indicateurs. Cela peut simplifier des demandes de vos différents donneurs d'ordre qui devraient converger dans le temps
 - Ceux en avance disent que cela commence à être un avantage concurrentiel
- **Objectivisation des critères RSE :**
 - Grâce à l'uniformisation des indicateurs, les critères RSE devraient tendre vers plus d'homogénéité.